



La moule perlière, véritable fossile vivant, disparaît inexorablement. Déjà présente il y a 65 millions d'années, cette espèce contemporaine de l'extinction des dinosaures, connaîtra-t-elle le même sort ?



Mulette perlière Une dernière chance ?

La moule perlière, probable doyenne de nos cours d'eau, vit secrètement près d'un siècle dans le lit des rivières, enfouie aux deux tiers dans les sédiments sableux. De taille modeste (env. 10 cm), cette espèce peu mobile doit faire preuve de patience tant pour se nourrir que pour se reproduire. Son cycle de reproduction, complexe et incertain, est très dépendant de son environnement : qualité d'eau irréprochable et présence de jeunes truites sont un minimum. Peu de temps après leur libération, les larves doivent se fixer sur les branchies de jeunes salmonidés pour survivre. Quelques mois plus tard, après avoir atteint un stade de développement suffisant, les petites mulettes abandonneront leur hôte pour venir s'enfouir au fond de la rivière. C'est seulement 4 à 10 ans plus tard que la jeune moule réapparaît enfin ! Dans des conditions optimales, on estime que sur un million de larves, seules 10 mulettes parviennent à ce stade. Il lui faut encore attendre 10 ou 15 ans supplémentaires pour atteindre la maturité et commencer un cycle de reproduction.

Une espèce en voie d'extinction

Si autrefois la moule pouvait recouvrir entièrement le lit de certaines rivières, l'espèce est aujourd'hui proche de l'extinction. Le fort intérêt de l'homme pour sa précieuse perle a grandement entamé les effectifs. Aujourd'hui l'espèce est protégée, mais la moule reste fragile et menacée. En tant qu'animal filtreur (jusqu'à 70 litres d'eau par jour) la qualité de l'eau lui importe particulièrement ! La présence de polluants, le colmatage des fonds et le piétinement des cours d'eau sont autant de facteurs qui affectent son développement. Sa forte sensibilité

fait de la moule une espèce sentinelle pour la qualité de l'eau. En protégeant un milieu favorable à la moule perlière, c'est tout l'écosystème rivulaire que l'on préserve. Sur le Sarthon, cours d'eau qui accueille encore cette espèce, le Parc agit...

Mobilisation pour sauver la moule

Globalement, des projets de restauration et d'entretien sont actuellement mis en place sur de nombreux cours d'eau afin d'améliorer ces écosystèmes fragiles (pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs adaptés...). D'autres travaux restent



encore à entreprendre afin de restaurer la continuité écologique de nos rivières. Parallèlement, le dispositif Natura 2000 permet aux agriculteurs, sur la base du volontariat, de souscrire des mesures agro-environnementales. Cet accompagnement technique et financier permet aux exploitants de faire évoluer leurs pratiques notamment en favorisant le maintien des parcelles en herbe tout en limitant ou arrêtant l'usage d'engrais. Depuis 2008, plus de 550 ha et 45 exploitations sont engagés dans ce dispositif dans le bassin du Sarthon, un début très encourageant.

Depuis fin 2010, dans le cadre d'un programme européen LIFE+ (L'Instrument Financier pour l'Environnement), l'Association Bretagne Vivante pilote avec des partenaires locaux un projet de sauvegarde des populations de moules perlières d'eau douce du massif armoricain (Bretagne et Normandie). Grâce à ce programme ambitieux et innovant, des fonds sont mobilisés durant six ans afin d'expérimenter des mesures de sauvegarde. Trois rivières sont concernées par ce programme en Basse-Normandie (l'Airou dans la Manche, la Rouvre et le Sarthon dans l'Orne). Comme les nombreux partenaires associatifs du projet (CPIE Collines normandes, Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne), le Parc mène sur le Sarthon des actions d'approfondissement des connaissances sur l'espèce, réalise des opérations de suivi et participe à un programme d'élevage afin d'assurer un éventuel renforcement des populations. Autre objectif : sensibiliser les habitants, les élus et tous les acteurs des cours d'eau à cette espèce méconnue. La préservation de la moule est l'affaire de tous car seule une synergie des efforts permettra son salut.

Une station d'élevage à Brasparts (29)

Située à la pisciculture de la Fédération de pêche du Finistère à Brasparts, la station d'élevage des moules perlières répond à un objectif de sauvegarde. Cette opération de conservation *ex-situ* offrira, à terme, la possibilité de disposer d'environ 4 000 jeunes mulettes de quatre à cinq ans pour chacun des cours d'eau du programme. Cette opération constitue une « soupape de sécurité » visant à conserver les sources génétiques tout en se donnant plus de temps pour agir car la solution réside ailleurs : la reconquête écologique des cours d'eau, condition *sine qua non* de la survie de l'espèce.